

Image not found or type unknown



Entretien collectif chaudière

Par **micaroz**, le **09/11/2008** à **19:04**

je possède un appartement occupé actuellement
le syndic de l'immeuble veut m'obliger à souscrire un contrat collectif d'entretien de ma chaudière gaz (individuelle) argumentant que le contrat est commun avec la VMC collective
je ne suis pas d'accord car je pense que l'entretien est à la charge du locataire et que celui-ci (ou moi même) avons le libre choix de l'entreprise pour ce travail
suis-je dans mon droit?
avec mes remerciements pour une réponse